

Saisie par les douanes de près de 22.000 produits électroniques à Roissy

PARIS (AFP) - Les douaniers de Roissy ont saisi au cours du mois de juillet 21.572 produits électroniques de contrefaçon, allant des barrettes de mémoire vive, aux lecteurs MP3, le tout pour un montant estimé à près 1,8 million d'euros, a annoncé mardi la direction des douanes.



© Atli
Matériels électroniques contrefaits saisis en mai et juin 2008 par les douanes de l'aéroport de Roissy (© AFP/Douane française/Arch.)

Ces saisies se sont déroulées du 4 au 22 juillet dernier à l'aéroport de Roissy, au cours du contrôle de quatre chargements différents, "tous en provenance de Chine", a précisé la direction générale des douanes dans son communiqué.

Les produits, contrefaisant les marques Kingston, Sony, Nokia, Nintendo et BMW, étaient à destination "du Brésil, d'Egypte, d'Argentine et du Maroc".

"Nous avons été étonnés de cette concentration de saisies de produits high tech", a-t-on commenté à la direction des douanes.

Au cours de l'année 2007, les services douaniers français ont saisi "4,6 millions d'articles de contrefaçon, d'une valeur globale de 401 millions d'euros".

Publié le: 29/07/2008 à 09:03:31 GMT

Source : AFP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/saisie-par-douanes-a136017.html>